

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article1019>

Une agression peut-elle être assimilée à un accident de trajet ?

- Juridiscopes - Prévention des risques - Hygiène et sécurité - Accident de trajet -

Date de mise en ligne : lundi 8 février 2010

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale &
associative - Tous droits réservés

Oui. Si l'accident de trajet résulte le plus souvent d'un accident de la circulation, l'agent qui est agressé sur son trajet domicile-travail peut prétendre à la protection des accidents de service. Encore faut-il que l'agression intervienne sur le trajet normal de l'agent.

Tel n'est pas le cas lorsque l'agression intervient alors qu'un agent a pris une direction opposée à celle de son trajet habituel pour retirer de l'argent à sa banque ([Conseil d'Etat, 20 janvier 1989, NÂ° 90353](#)).

En revanche l'agent aurait été couvert si l'agression avait eu lieu alors que le fonctionnaire, s'était arrêté, sur son trajet le plus direct, pour retirer de l'argent.

Ainsi le Conseil d'Etat a jugé que la veuve d'un militaire avait droit à pension dès lors que celui-ci a été tué en sortant de son domicile alors qu'il rejoignait son service ([Conseil d'État, 7 juillet 2010, NÂ° 328178](#)).

- [Quelle est la définition juridique de l'accident de trajet ?](#)
- [Accident de trajet, accident du travail, accident de service, accident de mission : quelles différences ?](#)
- [A qui incombe la charge de la preuve ?](#)
- [Où commence et où s'arrête le trajet ?](#)
- [Sous quelles conditions un accident survenu à l'occasion d'un détour peut-il être considéré comme un accident de trajet ?](#)
- [Peut-on changer ses habitudes ?](#)
- [Les distraits sont-ils protégés ?](#)
- [Les trajets lieu de vacances-travail sont-ils protégés ?](#)
- [Le co-voiturage est-il protégé ?](#)
- [Quelle réalité statistique ?](#)
- [Combien ça peut coûter à la collectivité ?](#)
- [Quels moyens de prévention ?](#)